

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

2020-018 – Lot 5 376 390, 5 376 391, 5 376 392 et 5 376 393
111, 115, 121 et 125, rue de l'Oiselet

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que la demande de dérogation mineure suivante sera prise en considération par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 15 juillet 2020;

2020-018 : Cette dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputé conforme le nombre d'étage, c'est-à-dire un étage au lieu de deux étages selon la réglementation en vigueur.

Considérant la situation actuelle de la pandémie Covid-19, toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal en soumettant ses commentaires à l'adresse courriel info@villedecarignan.org dans les quinze (15) jours suivant le présent avis.

La Ville de Carignan invite ses citoyens à consulter la consultation écrite en annexe du présent avis public pour prendre connaissance de la demande de dérogation mineure.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.a-19.1)*.

Donné à Carignan, ce 8 juin 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 8 juin 2020 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 8 juin 2020.

Donné à Carignan, ce 8 juin 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière